PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2014

Présidence : M. Philippe Magnenat, Président

Afin de compléter l'effectif du Conseil communal, le Président assermente M. David Loup, suppléant.

Le Président ouvre la séance avec la présence de 27 conseillers, 1 personne s'est excusée. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

Le précédent procès-verbal de la séance du 13 février 2014 est lu. Ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour est suivi tel qu'annoncé.

1 – Rapport de la commission chargée de l'étude du Préavis 2014-01 « Assainissement général – demande de crédit pour la réalisation de l'étape 1 du secteur 3 ».
M. Michael Roch lit le rapport.
Le Président propose de lire le rapport du préavis 2014-02 et que les conseillères et conseillers se prononcent sur les deux rapports vu qu'ils sont étroitement liés. Proposition acceptée à l'unanimité.

2 – Rapport de la commission chargée de l'étude du Préavis 2014-02 « Réfection de la chaussée – demande de crédit pour la réalisation de l'étape 1 du secteur 3 »
M. Michael Roch lit le rapport.

M. Etienne Roulet demande si les conclusions de ces rapports vont aider ou compliquer la tâche de la Municipalité.
M. François Moffrand répond que la position du Conseil communal ne peut qu'appuyer la Municipalité dans ses démarches auprès de l'Etat de Vaud.
M. Bernard Martignier remercie la Commission pour ses rapports et approuve les conclusions de ces derniers.
M. Claude Languetin complète que l'Etat a pris contact par téléphone il y a environ un mois mais rien depuis.
M. Steve Magnenat encourage les Conseillères et Conseillers a approuvé les rapports afin de montrer au Canton que l'on veut se battre pour trouver des solutions.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote des conclusions des deux rapports soit :

- Rapport 2014-01, la commission propose de renvoyer le préavis 2014-01 pour étude complémentaire à la Municipalité dans l'attente de la réponse du Conseil d'Etat après avoir procédé à un nouveau courrier
- Rapport 2014-02, la commission estime que ces travaux n'ont pas lieu d'être en cas de refus de l'assainissement général, c'est pourquoi elle propose au Conseil communal de renvoyer le préavis 2014-02 pour étude complémentaire à la Municipalité dans l'attente d'une décision concernant le préavis 2014-01

Ces conclusions sont acceptées à l'unanimité.

3 – Communications de la Municipalité et divers

M. G. Reymond informe que la Commune s'est proposée pour fournir du bois pour un nouveau projet de fabrication d'huile de bois (10% de notre possibilité de coupe par année).
Le Parc Naturel Régional Jura Vaudois tiendra son Assemblée générale à Vaulion le mercredi 9 avril 2014.

M. François Moffrand annonce qu'il y a de nouveaux de grosses fuites sur le réseau d'eau du village. Affaire à suivre.

Mme Madeleine Guyon informe que les travaux au clocher de l'église sont terminés.

M. Claude Goy souhaite que le Canton se prononce au plus vite pour les deux préavis du jour. Pour les routes pas de grands chantiers cette année. La signalisation et numérotation des maisons foraines est posée.

M. Claude Languetin remercie les Municipaux et conseillers qui ont participé au Trophée des Communes au Comptoir du Nord vaudois.

Suite aux nombreux vols de ces dernières semaines, la Municipalité fera une séance avec le gérant de la sécurité, division prévention criminalité de la gendarmerie, pour la population en date du 4 juin 2014.

M. Michael Roch demande qu'est-ce qu'on peut faire contre les épaves de voitures qui trainent dans le village. M. Claude Goy répond que sur le territoire communal la Municipalité peut intervenir mais sur les terrains privés, la Municipalité n'a pas de pouvoir d'intervention.

M. Philippe Guignard propose à la Municipalité d'avoir une réflexion sur l'étude d'un chauffage à distance à plaquette de bois.

M. Alexandre Tharin demande qu'est-ce qu'il en est de la vente de la parcelle 552 (place ancienne scierie) ? M. François Moffrand répond que sans nouvelles des futurs acquéreurs, la Municipalité a mis le dossier en attente mais il est prêt.

M. Philippe Guignard rappelle que le GRAV va de nouveau prévoir plusieurs soirées de travaux d'entretien sur les chemins des Balades de Vaulion.

Le Président informe que les travaux de la Commission chargée de la mise en conformité du Règlement du Conseil communal sont en cours.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h40.

Le Président	La Secrétaire
P. Magnenat	V. Meyer